

Encadré 4.3:

CRÉANCES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT SUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DES PAYS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Crédits accordés par les établissements de crédit luxembourgeois au secteur public des pays membres de l'Union européenne

Le volume des crédits accordés par les établissements de crédit aux administrations publiques des pays membres de l'Union européenne s'élevait à 7 741 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ainsi, sur un encours total de crédits aux administrations publiques de 9 682 millions d'euros, 79,9% des crédits ont été accordés à des administrations publiques des pays membres de l'Union européenne. Par rapport à la somme de bilan agrégée, qui s'élevait à 796 646 millions d'euros au 31 décembre 2011, le volume total des crédits accordés aux administrations publiques représente 1,2%.

Tableau 4.6:

Encours de crédits accordés aux administrations publiques des pays de l'Union européenne par les établissements de crédit luxembourgeois (en millions d'euros)

	12-2010	03-2011	06-2011	09-2011	12-2011
Luxembourg	2554	2491	2486	2487	2592
Espagne	806	805	870	787	732
Allemagne	524	420	431	456	448
Belgique	176	173	362	340	339
France	215	209	200	174	168
Portugal	0	0	58	58	58
Autriche	32	32	32	34	34
Pays-Bas	4	4	32	33	32
Italie	30	20	21	70	10
Finlande	1	1	1	1	0
Grèce	21	20	20	20	0
Zone euro	4 363	4 175	4 513	4 460	4 412
Royaume-Uni	2 767	2 592	2 543	2 967	3 329
Suède	0	0	0	0	0
Roumanie	85	85	85	0	0
UE hors zone euro	2 852	2 678	2 629	2 967	3 329
Suisse	993	1 083	1 074	968	983
Etats-Unis	415	373	347	355	348
Autres	580	571	579	584	610

Source: BCL

Le Luxembourg et la Grande-Bretagne se distinguent par le volume de crédits le plus important respectivement des pays membres de la zone euro et des pays membres de l'Union européenne n'ayant pas adopté la monnaie unique. Pour ce qui est du Luxembourg, ce montant élevé de crédits s'explique par le fait que les administrations publiques sont de faibles émetteurs de titres obligataires et ont eu davantage recours au prêt bancaire. Ainsi, celles-ci se fournissent presque exclusivement sur le marché bancaire local.

Détention de titres publics par les établissements de crédit

Les établissements de crédit détiennent des titres émis par des administrations publiques pour un volume total de 43 997 millions d'euros, dont 30 234 millions d'euros sont émis par des pays de la zone euro. Au 31 décembre 2011, la part relative des titres publics détenus par les établissements de crédit s'élevait à 5,5% de la somme de bilan agrégée.

Tableau 4.7:

Encours de titres publics émis par des pays de l'Union européenne, détenus par les établissements de crédit luxembourgeois (en millions d'euros)

	12-2009	12-2010	03-2011	06-2011	09-2011	12-2011
Italie	10 577	9 780	9 543	9 401	7 653	6 732
Allemagne	4 399	5 593	4 750	4 701	4 795	4 791
France	6 561	3 982	5 044	4 979	4 989	4 783
Belgique	4 302	5 025	3 399	3 845	3 588	3 214
Espagne	5 732	4 125	3 981	3 919	3 818	2 950
Pays-Bas	1 585	2 010	2 125	2 208	1 463	1 460
Portugal	1 626	1 294	1 212	1 065	1 159	1 148
Autriche	865	1 124	825	835	1 080	1 086
Grèce	2 823	2 060	2 045	1 466	1 101	729
Luxembourg	291	607	599	636	642	676
Finlande	257	330	364	388	533	547
Irlande	307	106	103	96	83	80
Slovaquie	41	42	56	76	79	78
Slovénie	36	16	57	41	40	37
Chypre	26	25	26	25	22	22
Estonie	0	0	0	0	0	
Malte	0	0	0	0	0	
Zone euro	39 428	36 119	34 129	33 681	31 045	28 333
Pologne	1 281	893	798	937	988	978
Hongrie	747	491	460	453	465	414
République tchèque	173	165	163	161	166	167
Royaume-Uni	64	64	135	133	150	154
Lituanie	103	87	85	85	85	82
Danemark	74	55	53	53	57	48
Suède	117	76	77	41	42	42
Lettonie	16	16	16	16	16	16
Bulgarie	19	0	0	0	0	0
Roumanie	0	0	0	0	0	0
UE hors zone euro	2 594	1 847	1 787	1 879	1 969	1 901
UE	42 022	37 966	35 916	35 560	33 014	30 234
Etats-Unis	3 939	4 241	3 868	4 349	5 284	5 503
Japon	540	661	576	597	698	782
Suisse	93	564	86	91	91	74
Autres	5 206	4 816	4 208	4 085	4 469	3 488
Institutions internationales	2 621	3 249	3 268	3 637	3 299	3 916
Hors UE	12 399	13 531	12 006	12 759	13 841	13 763
Total	54 421	51 497	47 922	48 319	46 855	43 997

Source: BCL

Ainsi, par rapport à la fin de l'année 2011, le volume de titres publics émis par les administrations publiques des pays membres de l'Union européenne a diminué de 7 500 millions d'euros. Dans ce contexte, on remarquera que l'encours de titres émis par les administrations publiques de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce, de Chypre, du Portugal, de l'Irlande, de la Belgique, des Pays-Bas, de l'Autriche et de l'Allemagne ont été réduits au cours de l'année sous revue. Cependant, les encours de titres publics français, finlandais, luxembourgeois, slovènes et slovaques ont augmenté durant cette période.

1.5 LE COMPTE DE PERTES ET DE PROFITS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

L'amélioration des résultats dégagés par les établissements de crédit luxembourgeois en 2009 et 2012 à la suite d'une année 2008 marquée par la crise des *subprimes* a été de courte durée. En effet, la crise de l'endettement souverain dans l'Union européenne ainsi que dans d'autres zones économiques et le ralentissement économique subséquent ont fortement pesé sur les performances des établissements de crédit luxembourgeois en 2011. Ainsi, en dépit d'une nette amélioration de la marge sur intérêts et des revenus sur commissions, les établissements de crédit luxembourgeois n'ont pas su répliquer les bonnes performances des deux années précédentes en raison des moindres valorisations des portefeuilles de titres ainsi que des importantes dépréciations nettes. Il importe toutefois de garder à l'esprit que ces contreperformances s'expliquent majoritairement par des facteurs non-récurrents affectant un nombre limité d'établissements de crédit.

Le tableau ci-dessous décrit les composantes du compte agrégé des pertes et des profits pour l'ensemble des établissements bancaires situés au Luxembourg, y compris leurs succursales à l'étranger, et leur évolution fin-décembre 2011 par rapport à la fin de l'année précédente. Les calculs se basent sur les chiffres disponibles à ce jour.